

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez BONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A EWIG,
 Rue Talibout, 10.

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne : . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

SAUMUR,

6 Avril 1878.

LES ESPÉRANCES DE PAIX SONT-ELLES SÉRIEUSES ?

Tout semble indiquer aujourd'hui que la Russie est prête à faire des concessions ; la Russie est, en effet, bien embarrassée de sa victoire ; l'énergie de l'Angleterre a déjoué ses calculs et empêché l'Autriche-Hongrie de tomber dans le piège qui lui était tendu.

Les concessions de la Russie sont-elles sincères, sont-elles assez grandes pour désarmer l'Angleterre et satisfaire l'Autriche ? Les espérances de paix que l'on pourrait fonder sur une attitude conciliante de la Russie sont-elles sérieusement établies ?

Pour bien juger d'une situation aussi grave, il est nécessaire de ne pas s'attacher exclusivement aux dépêches que nous transmet chaque matin le télégraphe ; la vue s'égarerait au milieu de cet inextricable fouillis de nouvelles contradictoires ; reculons-nous donc un peu et regardons les choses de plus loin.

Comme nous le disions, la guerre doit logiquement durer tant que les causes générales qui l'ont amenée n'auront pas disparu. Or, quelles sont ces causes ? L'agitation révolutionnaire du panslavisme et l'ambition de la Prusse.

L'étincelle qui a allumé ce vaste incendie a pris feu, il y a deux ans, en Herzégovine ; c'est la Prusse, ne l'oublions pas, qui fournissait des armes aux insurgés. Ce n'était pas de la part de la Prusse une opération commerciale, car les pauvres paysans d'Herzégovine étaient bien incapables de payer ; en soudoyant l'insurrection, la Prusse poursuivait donc un but politique. Un peu plus tard éclata la révolte des Bulgares ; ces malheureux Bulgares ne songeaient nullement à se révolter, mais des émissaires des

sociétés secrètes, envoyés par le comité panslaviste de Moscou, les forcèrent, le poignard sous la gorge, à massacrer quelques Turcs isolés ; certains villages qui voulaient demeurer en paix furent brûlés par les agents slaves. Les Turcs revinrent en nombre et à leur tour dévastèrent par le fer et le feu l'infortunée Bulgarie. C'est précisément ce que désiraient les agents provocateurs.

En même temps, la Serbie entraînait en guerre. Pourquoi le timide Milan allait-il provoquer dans son antre le vieux lion endormi ? Était-ce pour mettre fin à des tracasseries ? Non, car la Serbie s'administrerait elle-même, sans que le Grand-Turc s'en occupât. Était-ce pour conquérir son indépendance ? Non, car elle en jouissait complètement ; sa vassalité se bornait à payer un tribut dérisoire, 300,000 fr. par an. La Serbie, avec ses armées novices et ses ressources limitées, ne pouvait, pour s'alléger d'une si faible charge, courir les hasards d'une grande guerre. Elle s'y exposa cependant et en fut cruellement punie, ses armées furent vaincues et son territoire envahi.

Pourquoi donc le prince Milan, si peu belliqueux de sa nature, s'est-il lancé dans cette folle équipée ? Il avait eu la main forcée par ceux qui avaient soulevé les Slaves d'Herzégovine et de Bulgarie.

Un ultimatum russe arrêta les Turcs sur la route de Belgrade, les vainqueurs renoncèrent à profiter de leur victoire pour ne pas s'attirer une nouvelle guerre, et la diplomatie européenne fut chargée de couvrir de cendres ce feu mal éteint.

Le Mémorandum de Berlin et la Conférence de Londres ne purent aboutir à aucun résultat, et cependant le czar, le seul souverain engagé dans le conflit, désirait sincèrement la paix ; lui aussi fut poussé en avant par les agitateurs panslavistes et par les ressorts diplomatiques que faisait adroitement jouer une main cachée.

En déclarant la guerre, le czar affirma solennellement qu'il ne désirait aucun agrandissement territorial ; cependant, après sa victoire, il a dû signer le traité de San-

Stefano, qui met l'Europe dans le péril où nous la voyons.

Pendant la guerre de Serbie, le cabinet Disraeli dénonça du haut de la tribune l'influence des sociétés secrètes qui entretenaient l'agitation en Orient. Le but que poursuivaient les sociétés secrètes n'est évidemment pas atteint, leur plan est en cours d'exécution, mais il n'a pas reçu sa réalisation parfaite. Quel est-il ? Les révélations faites par un chef de la Franc-Maçonnerie, ami intime de M. Gladstone, confirment ce que nous savions d'avance. Ce dignitaire disait au correspondant de la *Gazetta d'Italia*, qui s'étonnait de voir les gladstoniens soutenir les Russes :

Je mourrais de honte si je voyais le drapeau national humilié. Si je n'étais pas ce que je suis, si je ne savais pas ce que je sais, je ferais ce qu'ont fait et veulent faire vos amis. Ils comptent sur la France et l'Autriche, mais nous savons que leur concours fera défaut à l'Angleterre, et voilà pourquoi nous prêchons l'abstention.

« — Et pourquoi ? demanda le correspondant.

« — Vous dire que le gouvernement autrichien se trouve livré aux sociétés secrètes comme le gouvernement français, serait chose parfaitement inutile, m'a-t-il répondu.

« Ce sont les sociétés secrètes qui ont résolu la question d'Orient en poussant les principautés danubiennes à la rébellion. Ce sont ces sociétés qui ont obligé la Russie à la guerre, elles qui veulent l'agrandissement de la Russie en Orient, parce qu'il faut arriver à un but en Occident qu'il serait impossible d'atteindre sans le consentement de la Russie, à laquelle il faut donner satisfaction.

« Le carbonarisme en Italie, la franc-maçonnerie en France, en Angleterre et en Autriche, l'Internationale en Suisse et en Belgique, le socialisme en Allemagne, tout cela, en somme, c'est la même chose sous différents noms, c'est une même société qui tient aujourd'hui dans ses mains la destinée de l'Europe.

« Le gouvernement actuel de l'Angleterre

serait dans le vrai s'il pouvait compter sur l'Autriche et sur la France ; mais, s'il peut compter sur la Hongrie, il ne peut plus compter sur l'Autriche proprement dite, où la franc-maçonnerie est toute-puissante, et cette divergence qui divise en deux parts l'empire autrichien paralysera certainement son action et l'empêchera de s'allier à l'Angleterre. D'autre part, on ne peut pour le moment faire le moindre fond sur l'appui de la France, surtout depuis la capitulation du maréchal de Mac-Mahon et l'arrivée au pouvoir des radicaux. Là aussi la franc-maçonnerie est toute-puissante.

« M. de Bismark, notre grand maître, EST ENCORE PLUS PUISSANT A PARIS que n'est le Président actuel de la République. Il est bien inutile de parler de l'Italie ; elle appartient corps et âme au prince de Bismark : c'est lui qui dirige tout avec l'aide des sociétés secrètes, qui lui ont confié leurs intérêts. »

Ces révélations n'apprennent rien de nouveau aux légitimistes, aux catholiques clairvoyants, mais beaucoup de Français ont sur ce sujet capital de dangereuses illusions ; tous devraient méditer les paroles du franc-maçon anglais et se pénétrer de cette vérité que les francs-maçons, que les radicaux sont les agents conscients ou inconscients de M. de Bismark.

Si la guerre d'Orient a éclaté, c'est parce qu'il faut arriver à un but en Occident ; cela n'est pas douteux ; par conséquent la crise orientale, sous une forme ou sous une autre, par la guerre ou par un Congrès, durera tant que la Prusse n'aura pas atteint ce but en Occident.

La France doit donc redouter les agrandissements qui ruineront son influence en Orient et qui seraient suivis en Occident d'un agrandissement de la Prusse.

Que ceux qui ont des yeux pour voir, regardent ; des oreilles pour entendre, écoutent. Ils comprendront combien est coupable la conduite du ministre qui veut « tout laisser faire, laisser tout arriver ; » combien est insensée la frivolité de ce Parlement qui gaspille les trésors de la France,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES DEUX MISÈRES.

La nuit commençait à descendre sur la mer ; le vent sifflait dans les bruyères ; le goéland, s'élevant des flots, tourbillonnait au-dessus du promontoire, et de hautes colonnes de sable couraient le long des dunes.

Une vieille femme chargée de fruits s'avancait sur la route déserte ; l'âge et son fardeau avaient ralenti sa marche ; enfin elle s'arrêta accablée de fatigue non loin d'une cabane fermée, déposa à ses pieds les paniers qu'elle portait, et s'assit au bord du chemin.

Elle fut longtemps à reprendre haleine, car elle venait de loin, et la charge était lourde. Cependant il fallait encore marcher longtemps pour atteindre le village.

La vieille femme jeta un regard sur la route qui lui restait à faire, et qui se déroulait aux flancs du coteau.

Cette vue lui serra le cœur ; ses yeux devinrent humides.

Un temps avait été où elle ne se fût point trouvée seule, à cette heure, assise sur la route abandonnée, où des bras plus robustes que les siens se fussent chargés du fardeau qui était à ses pieds !

Mais à quoi servaient, hélas ! ces souvenirs de jours plus heureux ! Le regret, comme dit un poète arabe, est un arbre dangereux qui ne donne que des fruits empoisonnés.

Cependant un homme chargé de racines venait sur la même route, gagnant la cabane près de laquelle Catherine s'était assise.

C'était Guillaume, le bûcheron, que l'on appelait dans le pays le *Solitaire*, parce qu'il avait toujours vécu à l'écart.

Il marchait courbé sous son fardeau, le front triste et l'air rêveur ; mais en approchant de sa demeure, il leva la tête et aperçut la vieille femme.

Tout entière à ses tristes pensées, celle-ci avait oublié l'heure et l'éloignement du village ; la nuit était venue sans qu'elle s'en aperçût.

Cependant le bruit des pas de Guillaume l'arracha à sa préoccupation.

— Que faites-vous là, bonne mère ? demanda le bûcheron en s'arrêtant devant Catherine.

— Je me repose, répondit la vieille en montrant ses paniers de fruits.

— Vous avez là une charge bien lourde, observa

le paysan.

— J'en porte une plus lourde dans mon cœur ! murmura la vieille femme.

— Laquelle donc ?

— L'isolement.

Guillaume la regarda.

— Ah ! vous êtes seule aussi, dit-il d'une voix émue ; que Dieu ait pitié de vous alors, ma mère, car c'est une dure affliction.

La vieille soupira sans répondre, et se leva ; elle voulut reprendre ses paniers pour continuer sa route ; mais le froid l'avait saisie ; elle chancela.

Une bonne pensée vint au cœur de Guillaume ; il jeta à terre son fagot de racines.

— Entrez dans ma cabane, vieille mère, dit-il ; j'ai là de quoi vous réchauffer ; et quand vous serez remise, je porterai moi-même vos paniers jusqu'au village.

A ces mots, il ouvrit la porte, fit entrer Catherine, et alluma un grand feu.

La vieille sentit que la chaleur la ranimait.

— Vous êtes heureux de pouvoir prodiguer ainsi la racine, dit-elle en étendant vers la flamme ses mains bleuâtres.

— Manquez-vous de bois ? demanda Guillaume ; la forêt fournit du bois mort à tout le monde.

— Oui ; mais la forêt est trop loin pour qu'une vieille femme comme moi aille y chercher de quoi garnir son foyer, et je suis seule.

— Chauffez-vous alors à discrétion ; pendant ce temps le souper se fera, et vous pourrez le partager.

— Êtes-vous donc obligé, lorsque vous arrivez las et affamé, de préparer votre repas vous-même ? — Hélas ! oui ; qui me le préparerait ? Moi aussi je suis seul.

— Aujourd'hui du moins je puis vous rendre ce léger service ; vous m'épargnez une fatigue, je vous épargnerai un ennui.

En parlant ainsi elle se leva, prit dans le buffet de sapin ce qui était nécessaire, et se disposa tout pour le souper.

Guillaume la regardait faire et souriait.

En allant et venant, elle eut bientôt rétabli l'ordre dans la cabane, sans s'en apercevoir, et comme par habitude.

La table avait été dressée ; elle mit le couvert. Guillaume, qui n'était point accoutumé à de tels préparatifs, s'étonnait de les voir ; sa demeure avait pris un air de propreté qui l'embellissait.

— Je vous admire, vieille mère, dit-il enfin ; vous faites tout bien mieux et plus vite que moi.

— Parce que ces occupations sont les miennes et non les vôtres, répondit-elle ; vous vous y livrez avec dégoût, et moi avec plaisir.

Le souper était prêt ; Guillaume se mit à table et trouva excellent ce que la vieille avait préparé.

Le bonheur d'avoir quelqu'un à qui il pût parler

et ne songe qu'à organiser des fêtes bruyantes pour ne pas entendre le fracas de l'Europe qui s'écroule.
H.-A. MARTIN.

Chronique générale.

La Chambre est entrée en vacances sans avoir même fini la vérification des pouvoirs. Il lui reste encore 35 élections à valider. Et il y a plus de cinq mois que la Chambre est réunie! C'est là un scandale sans précédent!

La loi d'amnistie ayant été promulguée mercredi, M. Bonnet-Duverdier, député de Lyon, a donc été mis en liberté avant-hier jeudi. Il est bien décidé, paraît-il, à ne point donner sa démission, et à ne même point s'en rapporter au comité qui a présidé à son élection du soin d'apprécier certains faits relatifs à l'emploi de fonds destinés aux bibliothèques populaires d'un des arrondissements de Paris.

Nous lisons dans le Français :

« Le Sénat s'est montré fort blessé du sans-gêne avec lequel on avait la prétention de lui faire voter à l'aveugle des crédits apportés à la dernière heure. Une discussion des plus véhémentes s'est engagée à ce propos, dans la commission des finances, entre M. Pouyer-Quertier et M. Varroy. On a remarqué d'ailleurs que M. le duc d'Audiffret-Pasquier avait au cours de la séance, montré qu'il n'était pas disposé à laisser compromettre ainsi les droits et la dignité de la haute Assemblée. »

On remet de nouveau en question, et cette fois dans les régions officielles, le bruit de la retraite de M. Dufaure, dont le mauvais état de santé serait le motif justificatif. La vérité, dit-on, c'est que l'honorable M. Dufaure, se sentant débordé et impuissant à arrêter le flot du radicalisme qui monte chaque jour, et qui tend à dominer même dans les conseils du Gouvernement, ne voudrait plus s'associer à une politique qui n'est pas la sienne.

On blâme vivement dans le monde conservateur ceux des députés bonapartistes qui, pour faciliter ou hâter le règne du radicalisme dans la République afin de la ruiner par ses propres excès, ont voté pour la proposition de M. Spuller, bien qu'ils n'ignorassent pas que cette proposition était une atteinte à la Constitution.

MM. DE GESLIN ET GODELLE.

Le gouvernement vient de prendre deux décisions qui ne contribueront pas à relever son prestige. En effet, l'*Officiel* nous a appris il y a quelques jours la révocation de deux

hommes particulièrement honorables et honorés : MM. Godelle, avocat général près la cour de cassation, et le général de Geslin, commandant la place de Paris.

Le général de Geslin, on le sait, est l'auteur de l'ordre du jour dans lequel il félicitait un soldat d'avoir fait son devoir.

L'honorable M. Godelle a commis le crime impardonnable de battre un 363 aux élections du 14 octobre. Invalidé par la Chambre, il compte se représenter. C'en était trop, paraît-il; aussi, on le destitue sans autre forme de procès.

En ce qui concerne le général de Geslin, il nous convient, et c'est notre devoir, de rétablir les faits dans toute leur sincérité.

L'ordre du jour qui a servi de prétexte à cette levée de boucliers a été dénaturé. La lettre suivante adressée à l'*Estafette* par le commandant de place de Paris en fait foi et ne laisse aucune place au doute :

« Paris, le 3 avril 1878.

« Monsieur le rédacteur,

« Vous avez été mal renseigné. Dans l'ordre de félicitations adressé par moi au garde républicain qui a fait son devoir au milieu d'une foule hostile, j'ai parlé « D'UN CITOYEN » et non « D'UN ELECTEUR ».

« Recevez, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

« Signé : général comte DE GESLIN. »

Les faits qui se sont passés, dans la soirée du 29 mars, au bal de la Boule-Noire, ont une telle signification qu'il n'est pas possible de varier sur leur appréciation.

Deux catégories d'acteurs sont en scène : D'un côté nous voyons de braves et honnêtes agents de l'autorité faisant scrupuleusement leur devoir et exécutant leur consigne; de l'autre figurent des coureurs de barrières en révolte contre la décence et la force publique.

M. de Geslin a soutenu ses agents et les a encouragés à ne pas faiblir si jamais ils se trouvaient dans une circonstance semblable. Voilà tout son crime.

Il est vrai d'ajouter que son cas se complique d'une circonstance aggravante. En approuvant la conduite des municipaux, il a blessé les « citoyens » des faubourgs, et par conséquent frappé leurs élus dans la prunelle de l'œil. Ceux-ci ont senti le coup, et ils en ont poussé des cris de rage. Le grand tort du ministre de la guerre sera de les avoir écoutés, et de les avoir écoutés avec une complaisance vraiment inexplicable.

La révocation de M. Godelle de ses fonctions d'avocat général à la cour de cassation aurait été résolue du moment où l'on a su qu'il voulait de nouveau tenter l'épreuve du scrutin dans la 4^e circonscription de Vervins. C'est du moins ce qui nous paraît résulter très-clairement des faits suivants que nous trouvons relatés dans les journaux républicains :

« Il y a une quinzaine de jours, M. Godelle avait été prié vainement par son supérieur hiérarchique de retirer sa candidature dans l'arrondissement de Vervins ou de donner sa démission de magistrat.

« Une nouvelle dépêche du procureur général, en date du 25 mars, lui disait textuellement ceci :

« Je suis expressément chargé par M. le garde des sceaux de vous demander si vous consentez à retirer votre candidature ou à donner votre démission. Réfléchissez de nouveau et répondez de suite télégraphiquement. »

« M. Godelle répondit le même jour :

« Je maintiens ma candidature et n'ai aucun motif pour donner ma démission. Les menaces des radicaux sont pour moi un honneur et un encouragement. »

« M. Godelle fut mandé à Paris pour suivre une affaire commencée par lui. Mardi cette affaire était terminée; le décret de révocation était signé le soir même. »

Ces faits ne font encore que mieux ressortir le caractère de pression électorale généralement attribué à la mesure qui frappe ce magistrat.

Pour remplacer M. Godelle, le garde des sceaux sonda plusieurs procureurs généraux qui tous refusèrent la succession d'avocat général. Grand embarras à la chancellerie.

M. de Marcère alla trouver M. Dufaure et lui dit que M. Petiton, procureur général près la cour de Douai, accepterait probablement.

Une dépêche fut donc adressée à ce dernier, dans laquelle on lui demandait une réponse immédiate.

On a vu par le décret qu'elle ne s'est pas longtemps fait attendre.

Ajoutons, à propos de cette révocation in extremis, qui affecte tous les airs d'une manœuvre électorale des plus caractérisées, qu'il faut remonter loin dans les annales de la Cour de cassation pour en trouver un second exemple.

Cet exemple date de la Restauration, et la victime fut M. Fréteau de Penry. Mais le dénouement fut curieux. M. de Sèze fit des représentations au garde des sceaux, M. de Peyronnet, et deux jours après M. Fréteau de Penry était réintégré dans ses fonctions.

Parions qu'il n'en sera pas de même pour M. Godelle!

Etranger.

ANGLETERRE. — Le comte de Beust, rappelé par son gouvernement, est parti pour Vienne. On sait que cet ambassadeur d'Autriche à Londres est partisan de l'alliance anglaise. Son rappel est donc interprété dans un sens contraire aux vues de la Russie, et sa présence à Vienne pourrait exercer une sérieuse influence sur les résolutions du gouvernement austro-hongrois.

— L'appel des réserves pour le 19 avril met en émoi toutes les populations de la Grande-Bretagne. Tous les hommes faisant partie du cadre des réserves font leurs préparatifs et se tiennent prêts à marcher au

premier signal. Le Gouvernement continue ses armements et achète tous les bâtiments de transport qu'il peut se procurer. Un grand approvisionnement de charbon est déjà parti pour la mer de Marmara.

ITALIE. — Nous trouvons dans l'*Unità politica* la dépêche suivante de Rome :

« Le bruit court que plusieurs classes seraient appelées sous les armes. On parle de la formation de trois camps d'observation : un en Piémont, l'autre à Vérone, et le dernier à Brindisi. De plus, la flotte serait formée en trois escadres d'évolution. Nous ne devons toutefois donner ces nouvelles que sous toutes réserves. »

Nous reproduisons cette dépêche sans commentaires; nous nous bornerons à faire remarquer que bien souvent déjà nous avons trouvé dans les journaux italiens des nouvelles de cette nature, indiquant des préparations militaires, — quoique l'Italie ne soit menacée par personne.

BELGIQUE. — Les libéraux belges ont donné, à la ville de Tournai, le spectacle écoeurant d'une orgie carnavalesque dont le *Courrier de l'Escaut* publie le triste récit :

« Sur un char se trouvait représenté le vénéré chef de notre diocèse en costume épiscopal. Il était entouré d'une douzaine de voyous travestis en frères de la doctrine chrétienne et distribuant au public des chansons ordurières, etc., etc. »

Mais ce qu'il y a de plus odieux dans cette grotesque exhibition, c'est que les acteurs étaient protégés par le commissaire en chef de la police, suivi d'une escouade d'agents, sous la conduite d'un échevin de la ville.

La conscience publique s'est révoltée devant cet insultant défi, et deux mille catholiques environ ont suivi le char aux cris mille fois répétés de : Vive l'évêque! Vive le clergé! Vivent les frères!

Tout naturellement les libéraux, qui s'étaient permis d'aussi lâches provocations à l'adresse des catholiques, et leur digne échevin, ont dû essayer, tremblants et peureux, les huées et les sifflets de la foule.

Quelques rixes et quelques coups de canne, suivis de plusieurs arrestations, ont été les conséquences, qui eussent pu être très-graves, de cette révoltante exhibition.

Les libéraux de Bruxelles étaient jaloux des lauriers de leurs coreligionnaires de Tournai. Aussi, dans leur cavalcade transformée en manifestation contre le parti catholique, ils ont poussé l'odieuse jusqu'à représenter les admirables sœurs de charité maltraitant des petites filles!

On se demandera, avec raison, comment le gouvernement belge peut autoriser, sous le fallacieux prétexte de liberté, de telles provocations contre les catholiques, de telles insultes publiques qui pourraient soulever de déplorables conflits.

donnait d'ailleurs un nouveau goût à tout ce qu'il mangeait.

— Ah! dit-il, c'est une grande joie et un grand avantage pour un bûcheron de ne pas être seul; vous ne sauriez croire, bonne mère, comme je suis triste parfois de vivre abandonné. Ce soir encore, en revenant de la forêt, je regardais tous les toits qui apparaissaient au loin, et je me disais : « Ma cabane est la seule qui ne fume pas à l'horizon; c'est que personne ne m'y attend! Les autres trouvent au retour un feu brillant, des visages joyeux; le chien du logis annonce leur approche; le repas du soir est prêt; moi, je vais trouver une cabane froide, obscure et sans sourires! Pas une voix humaine pour me réjouir le cœur, pas un être vivant qui s'agite pour m'accueillir; car le chien même qui gardait ma demeure est mort de tristesse; mes pigeons ont été tués en mon absence par les braconniers; les abeilles de mon courtil ont pris leur volée; tout ce qui aime à vivre près des hommes s'est effrayé de ma solitude et s'est enfui ou a péri. Il y a une malédiction sur les isolés. »

— Mais comment se fait-il que vous vous trouviez seul? demanda Catherine.

— Ah! c'est ma faute, répondit Guillaume; c'est mon égoïsme et ma paresse qui en sont cause. Je me disais en voyant autour de moi les maris et les pères travailler après l'heure et se lever avant le

jour : « Pourquoi donner ainsi sa vie à d'autres? chacun n'a-t-il pas assez de se suffire? » Et je me risais de les voir user leurs corps pour que des enfants pussent devenir grands et vivre après eux.

— Ainsi votre isolement ne vous déplaisait pas.

— Non; j'étais jeune alors : les plaisirs que j'allais prendre au dehors m'empêchaient de remarquer la tristesse de ma cabane; puis il y avait dans le monde beaucoup de choses nouvelles pour moi; les désirs coulaient de mon cœur comme une source d'eau vive. Tant que j'ai espéré et attendu, je me suis trouvé dans la position du pêcheur qui cherche une île, changeant de cap et consultant l'horizon à chaque instant; le mouvement me tenait lieu de bonheur, il empêchait l'ennui; mais maintenant ma barque est échouée, je ne puis plus aller en avant ou en arrière, et ma solitude est cruelle à supporter.

— Hélas! la mienne ne l'est pas moins, répondit Catherine, et j'ai de plus que vous le regret d'avoir connu de meilleurs jours.

Alors elle raconta au bûcheron son humble histoire.

Elle avait eu un mari qui l'aimait, des fils beaux et forts, qui eussent vendu leur sang goutte à goutte pour la rendre heureuse; mais Dieu avait brisé cette couronne d'affections.

Son mari avait succombé à une longue maladie; ses fils, après avoir quitté leur métier de pêcheurs,

s'étaient embarqués sur un navire qui avait fait naufrage.

Il ne lui restait plus de son passé que des habitudes de cœur impossibles à satisfaire; car ce qu'elle regrettait le plus peut-être, ce n'étaient point les appuis, mais les occasions de dévouement qu'elle avait perdues.

Comment s'accoutumer à ne plus aimer personne, à n'avoir jamais la joie d'une privation éprouvée, d'une inquiétude soufferte, d'un soin donné?

Il y a des êtres pour lesquels l'abnégation est l'existence même.

Oh! que de fois Catherine, quand la pluie tombait à flots, quand l'ouragan grondait sur la mer, s'était mise à pleurer le temps où elle attendait, effrayée, le retour de ses fils attardés sur la baie?

Comme elle enviait ses inquiétudes d'alors, ses courses à la grève sous la rafale furieuse; comme elle regrettait les veilles passées à réparer le filet des pêcheurs, à faire sécher leurs vêtements, à coudre la voile de leur nacelle!

Maintenant, hélas! elle ne craignait rien; mais elle n'attendait pas!

Si elle pouvait se reposer et dormir, c'est que ses fils ne devaient plus s'éveiller!

Catherine n'avait pu se rappeler les pertes cruelles qui lui avaient enlevé sa famille sans réveiller une douleur mal assoupie.

Après avoir tout raconté à Guillaume, elle laissa quelques temps couler ses larmes en silence.

Le bûcheron était ému d'affection et de pitié.

— Pourquoi cette bonne femme est-elle malheureuse aussi? pensait-il; si elle demeurait près d'ici, nous pourrions nous consoler l'un l'autre. Cependant la vieille avait essayé ses pleurs et repris sa mante pour retourner au village.

— Guillaume pensif ne s'en aperçut pas.

— Et ne vous reste-t-il donc plus aucune famille? demanda-t-il; n'aviez-vous point de frère ni de sœur?

— Je n'en avais point, répondit Catherine.

— Ainsi vous êtes sans parents?

— Sauf un cousin.

— Pourquoi ne vous êtes-vous point rapproché de lui?

— Je ne l'avais jamais vu, et l'on m'avait averti qu'il vivait pour lui seul; de quel droit lui aurais-je imposé la charge de ma douleur et de ma pauvreté?

— Comment le nommez-vous?

— Guillaume Dubois.

Le bûcheron se leva vivement.

— Guillaume Dubois! répéta-t-il; c'est moi! Catherine le regarda toute surprise, puis parut embarrassée.

— Pardonnez-moi d'avoir parlé légèrement à votre cousin, répondit-elle; je ne vous connaissais pas.

AFFAIRES D'ORIENT.

Les dépêches d'aujourd'hui ne confirment ni le traité d'alliance entre l'Angleterre et la Porte, ni l'occupation de Buyukdéré par les Russes. Nous devons donc ranger ces nouvelles parmi les bruits à sensation que répandent parfois certaines Agences.

Nous lisons dans les informations de l'Assemblée nationale :

« Le ministre des finances de la Russie a communiqué (source certaine) au Czar un rapport constatant que les ressources de l'empire ne pouvaient pas permettre une lutte prolongée contre l'Angleterre, et il a conclu à un rapprochement avec l'Angleterre. »

« Londres, 5 avril. »

Les nouvelles de la dernière heure portent que la Russie envoie à Vienne et à Berlin un nouveau négociateur (un prince appartenant à la famille impériale), chargé de proposer à l'Angleterre et à l'Autriche la médiation de l'Allemagne pour régler les bases du Congrès et la question du retrait des forces anglo-russes près de Constantinople. »

Cette nouvelle demande confirmation.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

La crue du Cher se fait sentir à Saumur; la Loire monte, elle atteint (aujourd'hui samedi à midi), à l'échelle du pont Cessart, 2^m 80.

Les nouvelles d'Orléans annoncent une légère crue de la Loire qui s'élèvera à 4^m 30 à Orléans.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE SAUMUR.

Le R. Père Burfin, prédicateur du carême à Saint-Pierre, donnera des conférences spéciales pour les hommes les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la semaine prochaine, à 8 heures du soir.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE SAUMUR.

Cinquième semaine de Carême.

Le R. Père Pujol prêchera, demain dimanche, à la grand-messe de 10 heures et à la messe de midi.

Lundi, 8 avril, sermon à 3 heures de l'après-midi.

Mercredi 10, sermon à 8 heures du soir.

Vendredi 12, sermon à 8 heures du soir.

En dehors des affaires locales, les conseils généraux, dans la session qui s'ouvre lundi 8 avril, seront consultés sur un certain nombre de questions qui leur ont été soumises par le gouvernement.

Parmi ces questions, nous remarquons les suivantes :

Il lui tendit les deux mains.

— Embrassez-moi, bonne mère, dit-il; embrassez-moi. Ce jour est un des jours heureux de ma vie.

— Comment cela? demanda la vieille.

— Ecoutez, dit Guillaume, nous souffrons de notre isolement; il manque à tous deux bras forts et laborieux pour vous aider, à moi deux mains adroites et sûres pour prendre soin de ma cabane, à tous deux quelqu'un qui nous aime et que nous puissions aimer. Eh bien, ne nous quittons plus; réunissons nos misères, nos tristesses; nous en ferons peut-être de l'aïssance et du bonheur. Choisissez votre place ici, bonne mère; Dieu vous a rendu une famille.

A ces mots, il s'avança vers Catherine en ouvrant ses bras, et la vieille femme s'y jeta en pleurant.

(Magasin pittoresque, tome VII.)

Remplacement des prestations en nature pour l'entretien des chemins vicinaux par des centimes additionnels au principal des quatre contributions;

Nécessité de développer les voies ferrées dans le département;

Modification de la législation sur la pêche fluviale;

Sacrifices à faire pour organiser l'enseignement secondaire, les caisses d'écoles, etc., etc.

Enfin, les conseils généraux seront également appelés dans cette même session à voter des souscriptions à l'album du ministère de l'intérieur, album reproduisant les principaux documents historiques contenus dans les bibliothèques ou archives des communes et des départements.

M. le ministre de la guerre vient de prendre une décision importante, relativement aux engagés conditionnels qui ont accompli leur temps de service au régiment. Il a arrêté que tous ceux de ces jeunes gens qui, en quittant le corps, ont obtenu un certificat d'aptitude portant la mention *très-bien* seraient considérés comme pourvus du grade de sous-officier. En outre, ils seront admis, sur la simple production de ce certificat, à concourir pour le grade de sous-lieutenant de réserve.

Le ministre de la guerre a décidé, le 18 mars dernier, que les hommes de l'armée territoriale appelés cette année sous les drapeaux pourront, s'ils le veulent, faire aux magasins de leur régiment l'acquisition d'effets d'habillement qui deviendront naturellement leur propriété et qu'ils pourront emporter dans leurs foyers.

Il est intéressant de faire connaître à ceux de nos lecteurs qui vont consacrer treize jours à la patrie le prix d'un *complet* militaire. Il ne s'agit, bien entendu, que du petit équipement et de la petite tenue ainsi composée :

Une capote, 27 fr. 13; Un pantalon, 12 fr. 51; Un képi, 3 fr. 34; Epaulettes, 2 fr. 47. Total, 45 fr. 42.

Conclusion. Avec 45 fr. 42, sans compter la cravate bleue, qui vaut 50 centimes, les territoriaux à l'aise peuvent se transformer en guerriers tout à fait propres et tout à fait neufs.

Théâtre de Saumur. — M^{lle} Raffaella Franchino, la toute jeune cantatrice qui s'est fait entendre hier soir dans la *Traviata*, possède les plus brillantes qualités lyriques. C'est une artiste véritable. Son organe est d'une grande flexibilité et elle se joue avec une aisance parfaite de toutes les difficultés de la vocalisation. Inutile de dire qu'applaudissements et rappels lui ont été prodigués. Ses costumes, ceux des 1^{er} et 3^e actes surtout, sont éblouissants. Aucune Violetta ni Dame aux camélias ne nous avait montré jusqu'à ce jour des toilettes d'une richesse comparable.

Parmi les autres interprètes de l'œuvre de Verdi, nous avons remarqué M. Sol (d'Orbel père), un excellent artiste qui ne paraissait pas pour la première fois devant nous.

La représentation d'hier, donnée, ainsi que nous l'avons dit, douze ans, jour pour jour, après l'inauguration de notre salle de spectacle, était la CINQ CENT QUARANTE-SIXIÈME depuis le 5 avril 1866, et non la 246^e, comme on nous l'a fait dire hier par erreur. La 500^e représentation eut lieu, il y a près d'un an, le 16 avril 1877.

La troupe d'Angers nous donnera lundi la *Grâce de Dieu*, suivie d'un grand vaudeville fantastique intitulé la *Queue du Diable*.

Le dimanche 14 avril, jour des Rameaux, M. Delalande fera une grande ascension de deux ballons sur la place de la Bilange.

Un petit courrier sera lancé à 4 heures du soir pour annoncer le départ de la grande montgolfière.

Faits divers.

Un journal raconte la petite mésaventure de M^{lle} ou M^{me} Théo, dans le concert offert par le *Figaro* au prince de Galles, dans le courant du mois dernier. M^{me} Théo est une cantatrice sans talent et sans voix, qui n'en est pas moins arrivée à une réputation aussi étendue que fragile, et qui fait depuis cinq à six ans les délices de la Renaissance, des

Bouffes et autres scènes du même genre. Elle a ses fanatiques, vulgairement désignés par des sobriquets tels que les *Théomanes*, les *Théophiles*, etc. A chacune de ses représentations, vous êtes sûr de voir sur les fauteuils d'orchestre plusieurs rangées de *petits crevés*, le gardénia à la boutonnière, l'air heureux et idiot, criant *brava* avec des expressions de garçons coiffeurs en extase. Cela durera tant que M^{me} Théo, — de son vrai nom M^{me} Vacher, — restera jeune et jolie et qu'elle aura de petites mines d'enfant gâtée qui sait bien que tout sera trouvé charmant de sa part.

Donc elle venait de chanter devant le prince. Naturellement, l'auditoire éclata en bravos. Le prince en avait donné le signal, mais, ne jugeant pas encore cette manifestation suffisante, il se leva galamment, avec une gravité toute britannique :

« Vous êtes vraiment mille fois trop bonne, chère madame, d'avoir bien voulu me donner cet échantillon de votre talent. C'est de l'héroïsme, vu l'état d'enrouement où vous vous trouvez. »

On se regarda en se mordant les lèvres, tandis que la *diva* devenait rouge jusqu'aux oreilles. Le prince sentit bien qu'il venait de faire une école, et en sortant il en demanda l'explication à son guide :

« Altesse, répondit celui-ci, c'est que M^{me} Théo n'a jamais été enrôlée, — ou plutôt, ajouta-t-il en voyant le mouvement de surprise du prince, — c'est qu'elle l'a toujours été. La spécialité de M^{me} Théo est de chanter avec une extinction de voix. Mais personne ne le lui avait dit encore. »

Une lettre de Madrid nous apprend que le célèbre dompteur Bidel a failli être dévoré par un de ses pensionnaires.

Un des employés de M. Bidel ayant mal fermé la porte de communication de la cage de l'ours blanc à celle de la panthère, cette dernière parvint à pénétrer chez son voisin. L'habitant des mers polaires, voyant son domicile envahi, poussa un grognement sourd et s'élança sur l'importun visiteur.

Une lutte s'engagea alors entre ces animaux. L'ours saisit dans ses pattes son adversaire et lui imprima dans les chairs ses monstrueuses griffes. C'est en vain que la panthère, poussant des rugissements de douleur, cherchait à se débarrasser de cette étreinte; elle allait succomber, si Bidel, prévenu à temps, ne fût arrivé tout à coup.

Sans réfléchir au danger, il entra dans la cage, un fouet à la main; il se jeta au milieu des combattants, saisit l'ours blanc à la gorge et l'attaqua à coups de fouet. Rien ne peut rendre la confusion de cette scène. Les spectateurs immobiles étaient cloués sur les gradins du cirque, retenant leur souffle. L'ours fut forcé de lâcher prise. Avec la rapidité de l'éclair, Bidel, rouvrant la porte de communication, chassa la panthère dans la cage voisine.

Seul, muet et tremblant sous le fouet du maître, l'ours blanc laissa sortir Bidel au milieu des cris d'admiration de la salle entière.

Voici ce que disait Voltaire dans une lettre qu'il adressait à d'Argental le 27 avril 1765 :

« C'est, à mon gré, le plus grand service qu'on puisse rendre au genre humain de séparer le sot peuple des honnêtes gens pour jamais. On ne saurait souffrir l'absurdité insolente de ceux qui vous disent : — Je veux que vous pensiez comme votre tailleur et votre blanchisseuse. »

Et c'est cependant ce même peuple qui s'apprête à célébrer le centenaire de Voltaire.

Savez-vous ce qu'on entend par un dix-huit — entre cordonniers et tailleurs ?

Ce mot désigne un soulier ressemblé ou un habit retourné, c'est-à-dire deux fois neuf.

Devant la police correctionnelle.

T... est accusé d'avoir volé un pantalon appartenant à un fripier.

Le magistrat, trouvant les preuves insuffisantes, remet l'accusé en liberté.

Cependant, il reste immobile. Son avocat vient lui dire qu'il est libre, mais l'autre ne bouge pas plus qu'une borne.

La salle est devenue presque vide, il attend encore.

L'avocat, impatienté, lui demande avec autorité pour quel motif il persiste à demeurer.

T... se penche vers l'oreille de l'homme de loi et lui dit à voix basse :

— Le fait est que je n'ai pas voulu sortir avant les témoins.

— Pourquoi cela ?

— Je porte le pantalon que j'ai volé !

Un paysan normand achète un cheval au marché d'un village voisin. Il ramène la bête chez son fils, riche fermier. Le dialogue suivant, que nous garantissons textuel, s'établit entre le père et le fils :

Le fils (maronnant). — Pas fameux ce cheval-là; combien a-t-il coûté ?

Le père (timidement). — Oh ! pas bien cher, cent cinquante écus.

Le fils (furieux). — Cette rosse, cent cinquante écus; vous ferez donc toujours de mauvaises affaires ?

Le père. — Mais...

Le fils (hors de lui). — Vous me ruinez !... (Avec désespoir et se tenant la tête à deux mains) : Mon Dieu, mon Dieu, quel malheur ça été pour moi quand vous êtes entré dans notre famille.

On sait qu'il est de tradition de permettre à la cantatrice chargée du rôle de Rosine, dans le *Barbier de Séville*, de faire choix d'un air quelconque pour la scène de la *Leçon de musique*, au deuxième acte.

Ces substitutions déplaisaient beaucoup à Rossini, qui a écrit lui-même, pour cette *Leçon*, un air ravissant. M. Strakosch avait imaginé de composer une valse qu'il voulait faire chanter à la Patti dans le *Barbier*, prétendant que cette valse faisait bien mieux valoir toute l'agilité de sa voix de fée.

Rossini éprouvait une vive amitié pour la plus adorable de ses Rosines. A sa prière, il consentit à entendre chanter la valse, ce à quoi il s'était d'abord refusé.

— Eh bien ! maestro, qu'en pensez-vous? demanda Strakosch, tout fier, quand la Patti eut fini.

— En bien, mon cher, c'est réussi, on voit tout à fait que c'est de vous, c'est une véritable strakosch... onnerie. (*Patriote*.)

Dernières Nouvelles.

Constantinople, 5 avril.

Le correspondant du *Times* est autorisé à démentir catégoriquement tous bruits d'une reprise des négociations pour la cession de la flotte turque à la Russie. Le correspondant dément également l'existence d'un traité secret entre la Russie et la Turquie relatif à cette cession. Il n'existe en dehors du traité de San Stefano, déjà ratifié, aucun document de quelque nature que ce soit relatif à une entente ou à une convention secrète.

Le *Times* dans une édition spéciale publie la dépêche suivante :

Saint-Petersbourg, 5 avril.

L'espoir d'arriver à une solution pacifique du différend entre l'Angleterre et la Russie n'est pas encore abandonné.

Pour les articles non signés: P. GODERT.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 8 avril 1878,

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

1. LA GRACE DE DIEU, drame en 5 actes, mêlé de chant.

2. LA QUEUE DU DIABLE, vaudeville fantastique en 3 actes.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (mars 1878), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

La Hutte du sabotier. — La Disparition du grand Krause, nouvelle (suite). — Petit Dictionnaire des arts et métiers avant 1789; Apothicaire (suite). — Transport des graines. — L'Écureuil des Alpes. — Les Consolateurs d'Hassan, anecdote. — Administration de la France avant 1789: les Baillis et Sénéchaux (fin). — Études céramiques: les Porcelaines de Valenciennes. — Le grand Trèfle rouge et les Chats. — L'Instinct des insectes; les fleurs artificielles. — Des images transparentes sur verre (fin). — Le Protoplasma. — Le Discours d'un coq. — Les anciennes Universités d'Espagne; le jour de barbè. — Le Bousier sacré des Égyptiens. — Le Caporal Maubonne. — David Purry. — Une visite à Saint-Ouen de Pont-Audemer (fin).

Gravures.

Sabotiers dans le bois de Quimerch (Finistère), peinture par Camille Bernier. — Groupe d'artistes par Velasquez (Musée du Louvre). — Nécessaire du dix-huitième siècle. — Écureuil de Suisse et son terrier. — Les Porcelaines de Valenciennes. — Images transparentes sur verre: Chromatropes. — Vase grec en argent du Musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg. — Taille-Plumes des seizième et dix-septième siècles. — Cachets égyptiens représentant des scarabées sacrés. — Bousier sacré des Égyptiens. — Le Caporal Maubonne, peinture par André Réverchon. — La Place Purry et la statue de David Purry, à Neuchâtel (Suisse). — La Place du Gymnase, à Neuchâtel. — Bianca, statuette par Ché-

deville. — Peinture décorative pour une salle à manger, par François Desportes. — Petits marchands napolitains. — Le Théâtre San-Carlo, à Naples. — Monnaie de Charles VIII frappée en Italie.

LA PRIME

JOURNAL DES JEUNES
De Littérature et d'Instruction, Sciences, Beaux-Arts, Théâtres, etc.,
Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois, en grand in-8° Jésus, 16 pages, 32 colonnes,
Sous la direction de M. Paul PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LECLEBER, secrétaire de la rédaction.
ABONNEMENTS: 6 fr. par an; 4 fr. pour six mois.
Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

M. le comte d'Osmond vient de publier chez Calmann Lévy un nouvel ouvrage tout plein à la fois d'observation et d'humour. Il a pour titre: *Dans la Montagne*. C'est le récit pittoresque et animé d'excursions dans le Tyrol autrichien, et il faut lire ce livre pour avoir une idée de la vie, de l'intérêt et du charme que l'auteur a su répandre dans cette relation de voyages et de chasses.

AVIS.
M. ALEXANDRE CONUS est toujours à la disposition des personnes qui désireraient des soirées particulières.
S'adresser, plusieurs jours à l'avance, quai de la Marine, 4, à Saumur.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur:		Arrivées à Poitiers:	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 15 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers:		Arrivées à Saumur:	
5 h. 30 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — —	
12 — 30 — —		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 AVRIL 1878.

Cours de la Bourse de Paris du 5 avril 1878.				Cours de la Bourse de Paris du 5 avril 1878.				Cours de la Bourse de Paris du 5 avril 1878.			
Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	71 90	40		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	622 50	10		Canal de Suez	722 50	2 50	
4 1/2 %	102 50	50		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	657 50	50		Crédit Mobilier cap.	520	5	
5 %	108 70	45		Crédit Mobilier	143	3 75		Société autrichienne	312 50	5	
Obligations du Trésor, 1. payé.	493 30			Crédit foncier d'Autriche	493			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	337			Charentes, 500 fr. t. p.	119 50	2 50		Orléans	342 75		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	498			Est	655			Paris-Lyon-Méditerranée	338 50		
— 1865, 4 %	510			Paris-Lyon-Méditerranée	1075			Est	338		
— 1869, 3 %	399 75	75		Midi	802 50	2 50		Nord	344 50		
— 1871, 3 %	391			Nord	1335			Ouest	338		
— 1875, 4 %	509 50	5		Orléans	1120			Midi	337 50		
— 1876, 4 %	500	3		Ouest	715	10		Charentes	320		
Banque de France	3100			Yendée, 500 fr. t. p.				Vendée			
Comptoir d'escompte	395	5		Compagnie parisienne du Gaz	1235			Canal de Suez	593 75		
Crédit agricole, 200 f. p.	340			C. gén. Transatlantique	525						
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	355										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 24 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-voiture	
6 — 45 — —	omnibus-mat.
9 — 1 — —	omnibus-soir.
1 — 25 — —	omnibus-mat.
4 — 10 — —	omnibus-soir.
7 — 15 — —	omnibus-mat.
10 — 37 — —	omnibus-soir.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin, direct-mat.	
8 — 31 — —	omnibus-mat.
9 — 40 — —	omnibus-soir.
12 — 40 — —	omnibus-mat.
4 — 44 — —	omnibus-soir.
10 — 48 — —	omnibus-mat.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE
A Bagneux, en la salle de la Mairie, par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.
Le dimanche 14 avril 1878, à midi.

DE PLUSIEURS MAISONS
ET
Pièces de Terre, Vigne et Bois, Situés sur les communes de Bagneux et Distré,
Appartenant à M^{me} Richard-Dutour et à M. et M^{me} Lesire-Richard.
Pour plus de détails, voir les placards apposés.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur. (158)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
OU A LOUER
Pour le 24 juin 1879,
UNE MAISON
Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 19, actuellement occupée par M. Garreau, négociant.
S'adresser à M^{me} ROTTIER-DUMÉNY, propriétaire à Saumur, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (122)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
JOLIE PETITE PROPRIÉTÉ
DE PRODUIT ET D'AGRÈMENT
Située commune de Villebrier, à six kilomètres de Saumur,
Comprenant maison de maître, servitudes, jardins, vigne, contenant en totalité 80 ares environ.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire. (163)

A LOUER
UNE MAISON, avec écurie, remise, cour et jardin.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
LA FERME
DE LA RICHARDIÈRE
Entre les Rosiers et Longué,
Joignant l'Authion, contenant huit hectares.
S'adresser audit notaire. (31)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
Pour la Saint-Jean 1879,
UNE MAISON
Située à Saumur, place de la Bilange, occupée par M. Lecoq, horloger.
S'adresser à M^e AUBOYER, notaire, successeur de M. ROBINEAU. (106)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, successeur de M^e ROBINEAU.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine, UNE
BELLE ET GRANDE MAISON
Avec écurie et remise,
Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 99, près l'Hôtel d'Anjou.
S'adresser à M^e AUBOYER, notaire, et, pour visiter les lieux, à M. ODOUARD, à l'Hôtel d'Anjou. (62)

A VENDRE
A L'AMIABLE;
1^o MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n° 4, occupée par le professeur Boré;
2^o MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.
S'adresser, pour traiter, à M. SARGET, rue Saint-Lazare, ou à M^e CLOUARD, notaire. (135)

M^{me} LORRAIN, marchande de modes, rue Saint-Jean, demande une apprentie. (131)

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

Commune de Méron.
A AFFERMER
PAR ADJUDICATION,
En l'une des salles de la Mairie de Méron, et par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay,
Les dimanches 7, 14 et 28 avril, et 5 mai 1878, à une heure après midi.

- 1^o Le marais de la Pallue, H. A. C. contenant 4 78 »
 - 2^o Le marais du Brillault, contenant 5 33 70
 - 3^o Le marais d'Asnières, contenant 16 52 27
 - 4^o Le Petit-Commun, contenant » 44 »
 - 5^o Le marais de Veau, contenant 19 56 52
 - 6^o Le marais du Pont-de-Charnacé, contenant 5 54 88
- Contenance totale de ces marais 52 19 37

L'adjudication aura lieu:
Le dimanche 7 avril, pour les marais de la Pallue et du Brillault.
Le 14 avril, pour les marais d'Asnières et le Petit-Commun.
Le 28 avril, pour le marais de Veau.
Et le 5 mai, pour le marais du Pont-de-Charnacé.
S'adresser, pour avoir des renseignements, à M^e HACAULT, notaire, dépositaire des cahiers des charges et des plans. (156)

A VENDRE
MATÉRIAUX DE DÉMOLITION:
Tuffeaux, soliveaux, poutres, portes, croisées, placards, devantures de magasin; tout l'agencement d'un magasin de mercerie, comptoirs; rayonnages, glaces, une fermeture en fer (système Maillard), vieilles ardoises.
S'adresser à M. Delcour, 2, rue Saint-Georges, à Angers. (164)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

A AFFERMER
Pour la Toussaint 1879,
A prix fixe ou à moitié fruits,
LA FERME
DE LA FRESNAYE
Commune de Cléré (Indre-et-Loire),
Contenant 50 hectares de terres labourables et 12 hectares de prés, avec un cheptel de beaux bestiaux, à la disposition du fermier.
S'adresser à M. CADIEU, propriétaire audit lieu de la Fresnaye, par Cléré, et à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur. (136)

A VENDRE
A L'AMIABLE,
Pour entrer en jouissance de suite,
UN FONDS
DE BOULANGERIE
Bien achalandé,
Dépendant de la faillite du sieur Robert, boulanger à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur.
S'adresser, pour traiter, à M. PROUST, expert-comptable à Saumur, 43, rue Dacier, syndic provisoire de ladite faillite. (166)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE
POUR CAUSE DE DÉPART.
Le dimanche 7 avril 1878, à midi précis, il sera, par le ministère de M^e Galbrun, notaire à Montreuil-Bellay, en la demeure de M. et M^{me} Menard-Lemarchand, procédé à la vente aux enchères publiques des meubles et effets mobiliers leur appartenant.
On vendra:
Ameublements complets de salon, de salle à manger, de cuisine, de chambres à coucher, lits, linge, draps, hardes, armoires, buffets, batterie de cuisine, tables, chaises et quantité d'autres bons objets. (170)

AVIS.
M^{me} PICARD-OGER, marchande de parapluies, 52, rue du Portail-Louis, continue les affaires comme par le passé.
A son commerce de parapluies, elle a ajouté la parfumerie, les cravates, la ganterie, etc., etc.

M. ROCHARD
Chef de cuisine,
Se tient à la disposition des personnes qui voudraient le faire demander pour préparer à domicile: dîners de noces, fêtes etc.
Ne fournit aucun matériel.
S'adresser CAFE DU PAVILLON n° 7, à Saumur. (178)

MAISON DE CONFIANCE
FILS FER GALVANISÉS
Pour vigne, en qualité supérieure et ordinaire, au prix le plus bas possible. Chez VASSEUR fils, fabricant de clous, rue Saint-Nicolas, n° 8, à Saumur. (85)

UNE BONNE COUTURIÈRE demande une apprentie.
S'adresser au bureau du journal.

DÉPOT
DES FORGES DU BERRY
SPÉCIALITÉ
DE FILS GALVANISÉS
Pour Vignes.
M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, cote de fil fer 60 fr. les 100 kil., n° 1.
Toutes les boîtes portent une étiquette avec cette inscription: **FILS FER DU BERRY**. (237)

UNE ANGLAISE demande donner des leçons chez elle à domicile.
S'adresser au bureau du journal.

M. RIELLANI
ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 11, à Saumur,
Maison Beurois;
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une garantie pour les personnes qui s'adressent à lui.
Saumur, imprimerie P. GODET.